

Convention Collective des Métiers du Commerce de Détail
Alimentaire Spécialisé - IDCC 3237

**Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (C.P.N.E.F.P)**

CPNEFP – Jury de certification du 15 septembre 2026

Relevé de décision pour l'organisme de formation CIFCA Toulouse :

Nom	Prénom	CQP	Décision
BARBIER DE PREVILLE (DE PREVILLE)	Samuel	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
CALMETTES	Léo	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
CHOMEZ	Victor	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
DEMEZ	Flavie	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
FIEUX	Tom	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
GARRIGUES	Perrine	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable
GORRY	Mailis	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable
HEITZ	Léo	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
KNIPPER	Eva	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable
MOHAMED SALY	Dilshard	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable
QUIEF (QUIEF DUPEYRE)	Aurélie	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable avec mention félicitation
SAINT-CRICQ	Guillaume	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis défavorable Blocs 3 à repasser
SOMET	Alain	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis défavorable Blocs 2 et 3 à repasser
SPESSATO	Romain	CQP Vendeur conseil crémier-fromager	Avis favorable

La Présidente de la CPNEFP
Sylvie Vachoux



La Vice-Présidente de la CPNEFP
Annick Polèse

